

WILAYA DE BOUMERDES

DAIRA DE THENIA

COMMUNE DE THENIA

N.I.F 096235159191216

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE D'UN MARCHÉ

Conformément aux dispositifs de l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Le président de l'assemblée populaire communale de Thénia informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale 02/2025 relatif à la réalisation du projet : **APPROVISIONNEMENT EN DENRÉES ALIMENTAIRES DES CANTINES SCOLAIRES POUR L'ANNÉE 2026 EN LOTS SÉPARÉES.**

LOTS :

Lot N° 01 : Viande Rouges Fraiches et Poulets Vidés Frais et Œufs Frais.

Lot N° 02 : Fruits et légumes Frais

Lot N° 03 : Produits d'alimentation générale

Lot N° 04 : Pain

Paru dans le journal l'Algérie Aujourd'hui le 06/11/2025 et le journal البهجة نيوز le 06/11/2025 ainsi que sur le BOMOP, après analyse et évaluation des offres, le marché est attribué provisionnement aux fournisseurs suivants :

Lot N° 01:

HADID SAID demeurant à la commune de **BENI AMRANE** Wilaya de Boumerdes pour un: **montant Min en chiffre de : 12 819 000,00DA et montant Max en chiffre de 23 949 840,00 DA**

(Montant Min en lettre : Douze Millions Huit Cent Dix Neuf Mille Dinars et 00 Centimes Algérien)

(Montant Max en lettre : Vingt Trois Millions Neuf Cent Quarante Neuf Mille Huit Cent Quarante Dinars Et 00 Centimes Algérien).

Lot N° 02:

BERRABAH SOFYANE demeurant à la commune de **BENI AMRANE** Wilaya de Boumerdes pour un **montant Min en chiffre de : 5 602 400,00 DA et montant Max en chiffre de : 10 272 560,00 DA**

(Montant Min en lettre : Cinq Million Six Cent Deux Mille Quatre Cent Dinars Et 00 Centimes Algérien)

(Montant Max en lettre : Dix Million Deux Cent Soixante Douze Mille cinq Cent soixante Dinars et 00 Centimes Algérien).

Lot N°03

BERRABAH SOFYANE demeurant à la commune de **BENI AMRANE** Wilaya de Boumerdes pour un **montant Min en chiffre de : 7 853 702,50 DA et montant Max en chiffre de : 14 401 250,15 DA.**

(Montant Min en lettre : Sept Million Huit Cent Cinquante Trois Mille Sept Cent Deux Dinars et 50 Centimes Algérien).

(Montant Max en lettre : Quatorze Million Quatre Cent Un Mille Deux Cent Cinquante Dinars et 15 Cts Algérien)

Lot N° 04

BERRABAH SOFYANE demeurant à a commune de **BENI AMRANE** Wilaya de Boumerdes pour un **montant Min en chiffre de : 1 116 900,00DA et montant Max en chiffre de : 2 047 869,00DA**

(Montant Min en lettre : Un Million Cent Seize Mille Neuf Cent Dinars et 00 Centimes Algerien).

(Montant Max en lettre : Deux Million quarante sept mille huit Cent soixante neuf Dinars et 00 Centimes Algérien).

N°	Le soumissionnaire	Montant proposé en TTC (DA)	Montant corrigé en TTC (DA)	Obs
01	Lot N° 01 Viande Rouges Fraiches et Poulets Vidés Frais et Œufs Frais. HADID SAID / BENI AMRANE NIF/17435300026116200000	Lot N° 01: Min : 9 935 000,00 Max : 18 554 700,00	Lot N° 01: Min : 12 819 000,00 Max : 23 949 840,00	Offre financière unique
02	Lot N° 02 : Fruits et légumes Frais Lot N° 03: Produits d'alimentation générale Lot N° 04: Pain BERRABAH SOFYANE/ BENI AMRANE NIF/18835300054110700000	Lot N° 02: Min : 4 150 900,00 Max : 8 477 640,00 Lot N° 03 : Min : 10 165 034,75 Max : 19 188 188,80 Lot N° 04 : Min : 1 116 900,00 Max : 2 047 869,00	Lot N° 02: Min : 7 853 702,50 Max : 10 272 560,00 Lot N° 03 : Min : 7 883 132,50 Max : 14 401 250,15 Lot N° 04 : Min : / Max : /	Offre financière unique Offre financière unique Offre financière unique

Les candidats et les soumissionnaires désirant formuler un recours auprès de la commission des marchés publics de la commune de Thénia, disposant d'un délai de (10) dix jours à partir de la première apparition de l'Avis de l'attribution provisoire du marché dans les journaux nationaux conformément au disposition conformément au disposition de l'Article 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, et l'Article 56de la loi n° 23 -12 du 05/08/2023 portant fixation des règles générales relatives aux marchés public

Les candidats et les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres technique et financière, a se rapprocher des services de la commune, au plus tard trois (03) jours a conter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché , pour leur communiquer ces résultats, par écrit.

Le P/APC de THENIA